

(N° 34.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 MARS 1896.

**Rapport de la Commission de l'Industrie et du Travail,
chargée d'examiner le Projet de Loi instituant un
Conseil de Prud'hommes à Schaerbeek.**

*(Voir les n^{os} 63 et 96, session de 1895-1896, de la Chambre
des Représentants.)*

Présents : MM. le Duc d'URSEL, Président ; COOLS, PIRET, KEESEN,
COOREMAN et PLISSART, Rapporteur.

MESSIEURS,

La création d'un Conseil de prud'hommes dans la commune de Schaerbeek se justifie par l'importance croissante de cette commune.

Ce Projet de Loi a rencontré l'assentiment unanime des membres de l'autre Chambre.

Votre Commission, Messieurs, vous propose également l'adoption de ce projet.

Le Rapporteur,
NESTOR PLISSART.

Le Président,
Le Duc d'URSEL.